



## DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

**2022 DAE 58** Budget Participatif – Subventions (143 000 euros) et conventions avec sept structures de l'économie circulaire et de l'entrepreneuriat social

### PROJET DE DELIBERATION

#### EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) représente environ 10 % de l'emploi à Paris à travers ses structures historiques (associations, coopératives, mutuelles, fondations), auquel s'ajoute l'emploi généré par les entreprises d'utilité sociale. Outre qu'elle représente un secteur important, croissant, et résilient, en termes d'activité et d'emploi, l'ESS est porteuse d'effets sociaux et environnementaux bénéfiques à la vie des Parisiennes et des Parisiens. De surcroît, les structures de l'ESS peuvent jouer un rôle d'aiguillon pour une évolution positive de l'ensemble de l'écosystème parisien, y compris l'économie classique, qui peut être « pollinisée » par des modèles de gouvernance plus démocratiques, des principes de gestion moins focalisés sur le lucre, et des finalités sociales et/ou environnementales fortes données à l'entrepreneuriat. Au sein de l'ESS, les acteurs de l'économie circulaire notamment développent des modèles économiques souvent innovants, moins gourmands en ressources et créateurs d'emplois non délocalisables tout en développant des activités à impact environnemental fort.

Quels que soient les objectifs, sociaux, écologiques ou civiques qui sous-tendent les projets de ces structures de l'ESS, elles représentent de nouvelles formes de création d'activités qui trouvent leur dynamisme dans la créativité des porteurs de projets, mais aussi l'accompagnement prodigué par des structures d'incubation, de mise en réseau, de plaidoyer ou encore d'animation.

Afin d'encourager leur essor, la présente délibération vise justement à soutenir sept actions relevant de l'économie circulaire ou d'accompagnement à l'entrepreneuriat social.

L'association régionale des **Cigales d'Ile-de-France** - clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire - (93 100) a pour mission de fédérer, animer, développer et coordonner l'action de clubs parisiens qui collectent l'épargne de Parisien.ne.s désirant investir dans des entreprises naissantes du territoire, porteuses d'un projet économique à impact social. L'association fait le lien entre les épargnant.e.s et les porteurs et porteuses de projets, notamment en organisant des « bourses aux projets » bimestrielles, puis en veillant à l'accompagnement des projets.

En 2020, 10 nouveaux projets, dont quatre à Paris, ont été soutenus financièrement pour un montant total de 40.000 euros. En 2021, cinq bourses aux

projets ont été organisés et 14 clubs Cigales parisiens ont été actifs, rassemblant 187 membres. En 2022, l'objectif de l'association est de 12 clubs actifs à Paris comptant 150 membres. L'association souhaite développer le recrutement et la formation de nouveaux citoyens et l'organisation de rencontres entre citoyens investisseurs et les projets d'ESS parisiens. Dans ce but, elle souhaite améliorer sa stratégie de communication pour acquérir une plus grande visibilité : les bourses aux projets incluront la participation de partenaires extérieurs et l'association souhaite co-organiser deux événements destinés au grand public. Considérant l'intérêt que présente ce projet pour la Ville de Paris, je vous propose d'accorder à l'association au titre de 2022 une subvention de fonctionnement de 5.000 euros.

**Coup de Main** (93 500) est une association créée en 1995, qui a pour but d'œuvrer à l'insertion des populations en exclusion. Elle s'est engagée avec le soutien de la Ville de Paris dans la création d'une ressourcerie située dans le quartier de la porte de Montreuil et collecte chaque année près de 600 tonnes de biens à Paris qu'elle revalorise dans ses boutiques ou dans des filières de recyclage. La structure accompagne environ 40 salariés parisiens en insertion chaque année. Convaincue de l'efficacité de son action tant en terme d'économie circulaire que d'inclusion par l'emploi de publics qui en sont éloignés, la Ville de Paris a choisi d'intégrer à son projet de rénovation de la porte de Montreuil dans le 20e arrondissement, la construction d'un local pérenne dédié aux activités parisiennes du chantier d'insertion Emmaüs Coup de Main. Le démarrage des travaux sur la place est planifié en avril 2023 ; or l'activité de l'association est actuellement installée en extérieur sur un parvis de la place à transformer. L'association a donc été contrainte d'envisager un relogement temporaire pour toute la durée des travaux de la place. La délibération 2022 DAE 59 votée au Conseil de Paris de juillet 2022 autorise l'association à occuper temporairement l'espace public constitué par la moitié sud du parking du centre sportif Louis Lumière (20e) via la signature d'une convention d'une durée de cinq ans. Afin de financer les travaux d'aménagements induits par le relogement temporaire de ces activités (installation d'une clôture autour de la parcelle, rénovation d'un pavillon pour servir de locaux sociaux, achat de barnums), l'association sollicite le soutien de la Ville. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, je vous propose de m'autoriser à signer la convention jointe en annexe, qui prévoit l'attribution d'une subvention d'investissement de 45 000 euros, au titre de l'exercice 2022.

L'association **Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Ile-de-France** - CRESS IDF - (75 009) est un réseau d'acteurs franciliens qui œuvre depuis 1994 à la promotion et au développement de l'économie sociale et solidaire. À ce titre, l'association conduit une mission de communication et de représentation pour affirmer et défendre la place de l'Économie sociale et solidaire dans la vie économique de l'Ile-de-France.

En 2022, la CRESS propose un programme de sensibilisation et d'accompagnement des jeunes à l'ESS sur le territoire parisien. Ce programme s'articule pour l'essentiel autour de deux projets : le dispositif « Mon ESS à l'École » qui consiste en la création, en classe, d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire par des collégiens ou des lycéens ; la participation à un temps fort destiné aux étudiants parisiens pendant le mois de l'ESS, dont la première phase consistera à identifier les formations post-bac axées sur l'ESS à Paris et en Ile-de-France et à associer à la démarche les responsables pédagogiques de ces

formations. La CRESS assurera un rôle de communication et de mobilisation des responsables pédagogiques et des grands acteurs de l'ESS. Durant la seconde phase du projet, la CRESS participera à la préparation et l'animation d'une journée préparatoire, prélude à l'événement de novembre. La troisième phase du projet comprend le co-pilotage du temps fort de novembre.

Considérant l'intérêt que présente pour la Ville de Paris la sensibilisation des jeunes à l'ESS, je vous propose de m'autoriser à signer avec l'association CRESS IDF la convention annuelle dont vous trouverez le texte joint en annexe. Cette convention prévoit l'attribution, au titre de l'exercice 2022, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20.000 euros.

**Emmaüs Connect** (75 019) est une association créée en 2013, ayant pour mission d'accompagner la transformation numérique de notre société en agissant sur l'inclusion numérique des personnes en grande difficulté. Au-delà des questions d'illectronisme, sur lesquelles travaille Emmaüs Connect depuis sa création, la crise sanitaire a mis en exergue les inégalités d'accès à l'équipement informatique lui-même. Pour traiter ce problème, sans pour autant décupler l'impact écologique du numérique sur l'environnement (émission de gaz à effet de serre, épuisement des ressources en métaux rares, etc.), Emmaüs Connect a lancé en novembre 2020 la plateforme LaCollecte.tech. Elle fait le lien entre les entreprises donatrices de matériels, les structures capables de les reconditionner et les structures sociales pouvant en faire profiter leurs bénéficiaires, par une vente à tarif solidaire, un don, un prêt ou une mise à disposition dans leurs locaux. L'objectif de cette plateforme est de faciliter l'acte du don de parcs informatiques pour les entreprises, mais également de créer de l'emploi dans le secteur du reconditionnement, en particulier des emplois en insertion ou pour des personnes en situation de handicap. Cette plateforme nationale a une déclinaison parisienne grâce au recrutement d'une chargée de développement en charge d'accroître la mobilisation des entreprises parisiennes sur la donation de matériel et de développer le réseau de redistribution solidaire. Depuis l'automne 2020, la Collecte.tech a ainsi permis à Emmaüs Connect et ses partenaires reconditionneurs et distributeurs solidaires de collecter 2700 ordinateurs et d'en remettre en circulation 2500 à Paris auprès de personnes en situation de précarité. Afin de poursuivre ce travail d'amorçage et de montée en charge du projet la collecte.tech à Paris, Emmaüs Connect sollicite le soutien de la Ville. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de la lutte contre la fracture numérique, je vous propose de m'autoriser à signer la convention jointe en annexe, qui prévoit l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 15 000 euros, au titre de l'exercice 2022.

L'association **Les Amis de l'ESS'pace** (75 013) anime depuis 2017, dans des locaux d'une surface 480 m<sup>2</sup> mis à disposition par la Ville de Paris, un tiers-lieu qui rassemble un espace de coworking et un espace bar/restaurant/événementiel. Situé dans le quartier Paris Rive Gauche, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Cet espace a pour objectif d'être un lieu de coopération, de créativité, de soutien aux initiatives de l'ESS et de vie étudiante. Dans la continuité de cette démarche, l'association œuvre à structurer le réseau local de l'économie sociale et solidaire « La Tresse » destiné à favoriser l'interconnaissance entre les acteurs, à accompagner l'émergence de projets sur le territoire et accompagner la montée en compétences des acteurs. En juin 2022, le réseau comptait 81 structures membres. Depuis son lancement en décembre 2021, 10 projets ont été accompagnés et neuf sont actuellement en cours pour 2022. La Tresse a notamment organisé des

ateliers de montée en compétences permettant de répondre aux besoins des membres du réseau, réalisé la mise en lien d'acteurs locaux pour développer des synergies, organisé le festival de l'ESS les 17 et 18 juin 2022 qui a offert au public la possibilité de rencontrer 32 structures.

Considérant l'intérêt que présente pour la Ville la poursuite du développement de ce réseau des acteurs de l'ESS dans le sud de Paris, je vous propose d'attribuer au titre de l'exercice 2022, une subvention de fonctionnement d'un montant de 20.000 euros.

L'association **Réseau Francilien du Réemploi**, ou **REFER** (75 011), a pour objet de réunir les acteurs du réemploi en Ile-de-France et d'être une plateforme de promotion, de coordination et d'animation du réemploi. Depuis 2015, le REFER propose un accompagnement des porteurs de projets de recycleries financé par la Ville. Ce dispositif porte, d'une part, sur l'accompagnement de porteurs de projets de ressourceries dans la préfiguration de leurs projets puis dans la phase suivant l'ouverture des ressourceries, et d'autre part, sur l'accompagnement des ressourceries existantes en vue de la consolidation de leurs activités. Depuis 2015, le REFER a accompagné l'émergence et la consolidation de 10 recycleries sur le territoire parisien. Alors que la problématique de l'accès aux locaux reste l'enjeu majeur pour les structures de réemploi solidaire parisiennes, les politiques d'urbanisme transitoire se multiplient sur notre territoire. Afin de pouvoir saisir ces opportunités d'installation de courte durée, tout en faisant le terrain d'expérimentation et de formation des porteurs de projet de ressourcerie, le REFER souhaiterait s'équiper d'un « kit ressourcerie transitoire » : kit de mobiliers et équipements dédié aux installations dans des locaux éphémères. Un tel équipement permettrait d'étoffer l'offre de réemploi solidaire pour les Parisien·ne·s ; il sera utilisé dès la fin 2022 – et pour une durée d'un an – pour l'aménagement d'une ressourcerie temporaire dans le quartier Python-Duvernois (20e). Considérant l'intérêt que présente ce projet pour la Ville de Paris au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire, je vous propose de m'autoriser à signer la convention jointe à la présente délibération prévoyant d'attribuer une subvention d'investissement de 13 000 euros au Réseau Francilien du Réemploi pour l'année 2022, au titre du projet lauréat de l'édition 2017 du Budget Participatif « Tou's'récup ».

L'association **Une Autre Mode Est Possible** (75 014) est un collectif artistique de designers, d'entrepreneurs et d'acteurs indépendants engagés en faveur de l'écoconception, de l'économie circulaire et de la cohésion sociale dans le textile. Elle a pour cœur d'action la mode et le design responsable et vise à mettre en valeur d'autres manières de créer, produire, distribuer, consommer, communiquer auprès du grand public. Pour cela, elle a organisé sur un week-end en 2021, à la Cité Fertile (Pantin), le premier « festival des autres modes », festival grand public faisant écho, au moyen des arts et du design aux possibles changements de pratiques dans l'univers du vêtement pour répondre aux objectifs de développement durable définis par l'ONU. Ce festival a accueilli plus de 3000 personnes. En octobre 2022, l'association souhaite organiser une 2e édition de cet événement sous la forme d'une Semaine des Autres Modes (événement sur six jours). Elle proposera des parcours thématiques et engagés sur le territoire francilien dans 20 lieux emblématiques de la capitale et 20 lieux clés de la grande couronne : espaces culturels, institutionnels, écoles, commerces, tiers-lieux majeurs pour l'ESS, l'économie circulaire et la mode. Les thématiques des parcours incarneront les 17 objectifs de développement durable autour de six

grandes thématiques : inclusion, culture urbaine, sport et mobilité, design et innovation, agriculture et consommation. L'association vise une fréquentation de plusieurs milliers de visiteurs journaliers. Afin de financer cet évènement (mesure d'impacts, scénographie, prestations et interventions, etc.), l'association sollicite le soutien de la Ville de Paris. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire, je vous propose de m'autoriser à signer la convention jointe en annexe, qui prévoit l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 25 000 euros, au titre de l'exercice 2022.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris